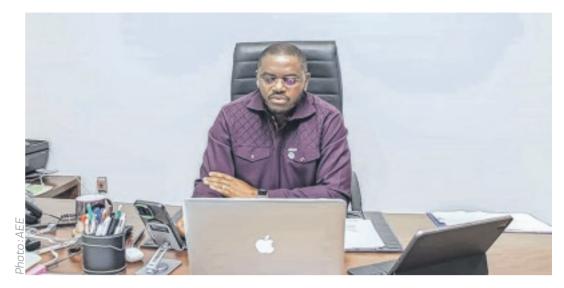


ECONOMIE

economie union@sonanresse.com

SCG-Ré: 905 millions de dividendes à redistribuer aux actionnaires



L'ADG de la SGC-Ré, Dr Andrew Gwodog, durant les travaux par visioconférence.

Abel EYEGHE EKORE Libreville/Gabon

EPUIS sa double opération d'appel public à l'épargne et d'introduction à la Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale (BVMAC), la Société commerciale gabonaise de réassurance, " SCG-Ré ", a tenu sa première assemblée générale par visioconférence, le 28 juillet 2023 en présence de ses actionnaires, nouveaux et anciens. Il est à retenir que les actionnaires auront à se partager 905 millions de dividendes.

Durant les travaux, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022, affecté le résultat bénéficiaire de 1,442 milliard et donné quitus aux commissaires aux comptes et administrateurs pour l'exercice concerné.

Les performances financières de la SCG-Ré pour l'exercice 2022 ont connu une hausse significative. Le chiffre d'affaires a atteint 17,7 milliard de FCFA, enregistrant une augmentation de 21 % par rapport à 2021. La charge de sinistre a baissé, passant de 3,6 milliards de FCFA en 2021 à 4,2 milliards de FCFA en 2022.

"Les produits financiers ont connu une croissance remarquable de 8 % par rapport à 2021, passant de 403 millions de FCFA à 435 millions de FCFA. Le résultat net a également progressé de 42 % pour atteindre 1,4 milliard de francs contre 1,02 milliard en 2021. Cette performance permettra donc de distribuer un dividende de 905 millions aux actionnaires", a donc fait savoir l'administrateur directeur général de la SCG-Ré, Dr Andrew

Au titre des débats, la question du représentant des petits porteurs au Conseil d'administration, ainsi que celle du représentant des salariés et de l'administrateur indépendant a été tranchée. Ces trois administrateurs ont été approuvés par l'assemblée générale et leur désignation sera soumise à une élection, tandis que l'administrateur indépendant sera choisi sur une liste de compétences nationales par le Conseil d'administration.



A l'occasion de la messe d'action de grâce du 40ème jour suivant le décès de notre mère, grand-mère et arrière-grand-mère, Marie-Thérèse NDJABA, une belle âme rappelée à Dieu dans sa 105ème année ; la famille prie tous ceux qui l'ont connue et aimée de se joindre à elle, lors de la messe qui sera dite en la Cathédrale Sainte-Marie, le mercredi 09 août 2023 à 17h00, suivie d'un cocktail qui se tiendra au jardin Botanique.

Avec toute notre reconnaissance.

Famille Henri-Claude OYIMA

